

# Rapport annuel 2020

sur le prix et la qualité du service  
d'élimination des déchets ménagers  
et assimilés





<b>FAITS MARQUANTS 2020</b> .....	<b>p.4</b>
<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>p.4</b>
- Moyens humains .....	p.5
- Relations extérieures .....	p.6
<b>LA COLLECTE</b> .....	<b>p.7</b>
- Collecte ordures ménagères	
- Collecte sélective	
- Extension des consignes de tri	
- Déchèteries	
- Les Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques (DEEE)	
- Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	
- Les textiles	
- Les papiers administratifs	
- Les composteurs	
<b>INDICATEURS TECHNIQUES SUR LE TRAITEMENT</b> .....	<b>p.16</b>
- Collecte ordures ménagères	
- Collecte sélective	
<b>- INDICATEURS FINANCIERS</b> .....	<b>p.17</b>

# Faits marquants 2020

## L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

La réponse à un appel à projets CITEO pour l'ensemble du territoire a engagé, au 1er janvier 2020, la simplification des gestes de tri : tous les emballages se trient. Il s'agit de motiver les gestes de tri et de diminuer les tonnages d'ordures résiduelles et donc, indubitablement, diminuer les coûts de traitement. La communication auprès des habitants a été initiée dès le premier trimestre

## Présentation générale

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Aujourd'hui, elle regroupe 15 communes réparties sur un territoire d'environ 281 hm<sup>2</sup>.

	Population Municipale	Part de la Population	Superficie (km <sup>2</sup> )
Alba la Romaine	1419	6,38	30,46
Aubignas	490	2,20	15,42
Baix	1076	4,84	17,39
Cruas	2976	13,39	15,45
Le Teil	8449	38,01	26,59
Meysse	1304	5,87	19,18
Rochemaure	2280	10,26	24,33
St Bazile	301	1,35	7,05
St Lager Bressac	910	4,09	15,37
St Martin sur Lavezon	433	1,95	23,54
St Pierre la Roche	56	0,25	9,92
St Symphorien sous Chomérac	761	3,42	7,86
St Thomé	444	2,00	19,65
St Vincent de Barrès	827	3,72	19,10
Valvignères	504	2,27	29,78

# Présentation générale

---

## LES MOYENS HUMAINS

Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron préside les conseils et bureaux communautaires afin de décider de la politique du service déchets, accompagné du vice-président en charge de cette thématique ainsi que de :

- ⇒ 1 Directeur Général des services
- ⇒ 1 Directrice de Pôle Environnement Technique Déchets
- ⇒ 1 Chef d'équipe accompagné de 8 agents de collecte
- ⇒ 4 gardiens de déchèterie

Le vice-président en charge des déchets, accompagné de la Directrice ue Pôle Environnement Technique Déchets, du Chef d'équipe de la Régie de collecte proposent l'organisation à la Commission « Déchets » représentant le territoire.

# Présentation générale

---

## LES RELATIONS EXTERIEURES

La Communauté de communes a un lien avec l'Association Le Relais pour le Recyclage des vêtements avec des bornes sur l'ensemble du territoire

## LA DÉCHÈTERIE DE PRIVAS

Les habitants de 4 communes ont la possibilité d'accéder à la déchèterie de Privas :

- St Bazile,
- St Lager Bressac,
- St Symphorien sous Chomérac
- St Vincent de Barrès

Le SYndicat des Portes de Provence (SYPP) traite les déchets issus des 15 communes de la Communauté de communes. C'est lui qui est en relation avec les prestataires qui financent le recyclage des déchets : ALIAPUR (pneus), EcoLogic et EcoSystèmes (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ou DEEE), ES-R : (lampes), CITEO (emballages et les papiers), Corepile (piles et batteries)

## LES RÉSEAUX

- Les réseaux interdéchets
- SINDRA, le système d'informations de l'Observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes

# La collecte

## LA COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017, la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron gère en régie la collecte des ordures ménagères ainsi que leur acheminement vers les centres de traitement sur l'ensemble du territoire intercommunal (le centre à Portes-Lès-Valence [26800] pour la partie Nord du territoire, celui de la partie Sud se situe à Roussas [26230]).

### TYPE DE CONTENANTS :

#### ⇒ INDIVIDUELS

- Bacs 2 roues

#### ⇒ COLLECTIFS

- Bacs 4 roues
- Colonnes aériennes
- Colonnes semi-enterrées

### TONNAGE D'ORDURES MÉNAGÈRES :

- 2017 : 5837,21 Tonnes
- 2018 : 6102,09 Tonnes (augmentation de 4,5%, soit 264,88 tonnes)
- 2019 : 5943,24 Tonnes
- 2020 : 5 945 Tonnes

### PERFORMANCE MOYENNE 2019 ET 2020 :

	Population	Tonnage Omr en T	Service rendu par habitant		Total valorisation	Performance de tri	
2019	22 230	5934,24	266,95	kg/hab	1141,42	51,3	kg/hab
2020	22 230	5945	267,43	kg/hab	1060	47,7	kg/hab

### EFFECTIFS ET VÉHICULES :

- 1 micro-benne

# La collecte

ORGANISATION DU SERVICE :

		Tournée OM basse saison				Tournée OM haute saison	
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
ALBA LA ROMAINE							
AUBIGNAS							
BAIX							
CRUAS							
LE TEIL	Centre						
	Ouest						
	Est						
MEYSSE							
ROCHEMAURE							
ST BAUZILE							
ST LAGER DE BRESSAC							
ST MARTIN SUR LAVEZON							
ST PIERRE LA ROCHE							
ST SYMPHORIEN SOUS CHOMERAC							
ST THOME							
ST VINCENT DE BARRES							
VALVIGNERES							



# La collecte

## LA COLLECTE SÉLECTIVE

La Communauté de communes a intégralement repris en régie la collecte sélective sur l'ensemble du territoire.

Type de contenants :

- Colonnes aériennes
- Colonnes semi-enterrées

C1 : collecte 1 fois par semaine

C 0,5 : collecte 1 fois toutes les deux semaines

## EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Jusqu'au 31/12/2019, 2 consignes de tri sélectif différentes des emballages recyclables en plastique coexistaient sur le territoire (emballages creux séparés des emballages plats, et emballages séparés des papiers).

Depuis le 1er janvier 2020, tous les emballages et papiers sont collectés ensemble dans des bornes aériennes multimatériaux sur tout le territoire.

	Dotation	Fréquence	Tonnages				Evolution (2019-2020)	Ratio (kg/hab./an)
			2017	2018	2019	2020		
<b>Bornes multimatériaux</b>	203	C1	636,5	584,71	562,94	545,757	-17,18%	24,55
<b>Bornes à Verre (Tout le territoire)</b>	99	C 0,5	539,6	565,8	578,48	605,072	26,59%	27,22

# La collecte

## LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de communes gère le haut de quai de 3 déchèteries, situées sur les communes d'Alba-la-Romaine, du Teil et de Cruas. Ces déchèteries réceptionnent les déchets des usagers et professionnels de l'ensemble du territoire.

Depuis 2109, une convention entre la CCARC et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) permet aux habitants des communes de St Bazile, St Lager Bressac, St Symphorien sous Chomérac et St Vincent de Barrès d'accéder à la déchèterie de Privas.

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Alba la Romaine Du 1 <sup>er</sup> septembre au 1 <sup>er</sup> juin	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Fermée le matin					8h30-12h30
	L'après-midi 13h30-17h30					Fermée

Alba la Romaine Horaires estivaux du 1 <sup>er</sup> juin au 1 <sup>er</sup> septembre	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Fermée	8h-12h le matin				8h30-12h30
	Fermée l'après-midi				13h30-17h30	Fermée

Cruas Toute l'année	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Fermée	Le matin 8h30-12h		Fermée	Le matin 8h30-12h	
	13h30 - 17h l'APRES-MIDI					

Le Teil Toute l'année	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Fermée	9h-12h LE MATIN				
	14h-18h l'APRES-MIDI					

# La collecte

## Synthèse des principaux Flux en déchetterie :

	Cartons	Encombrants	Ferraille	Gravats	Végétaux	Bois
CRUAS	51,44	772,11	118,7	554,42	1433,36	289,41
LE TEIL	102,69	801,94	95,78	843,48	639,83	350,86
ALBA LA ROMAINE	21,68	131,4	38,72	121,86	116,28	68,3
<b>Total</b>	<b>175,81</b>	<b>1705,45</b>	<b>253,2</b>	<b>1519,76</b>	<b>2189,47</b>	<b>708,57</b>

## Petit zoom sur les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) :

	Total		GEM F		GEM HF		PAM		ECRAN	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
CRUAS	39,1	44,8	9,5	10,9	12,7	12,4	11,0	15,8	6,0	5,7
LE TEIL	78,5	84,9	21,3	18,6	27,5	35,7	16,7	18,6	13,0	12,1
ALBA LA ROMAINE	29,2	27,3	5,3	5,4	8,9	8,4	11,8	11,1	3,2	2,3
<b>Total (en tonnes)</b>	<b>146,9</b>	<b>157,0</b>	<b>36,1</b>	<b>34,9</b>	<b>49,0</b>	<b>56,4</b>	<b>39,5</b>	<b>45,5</b>	<b>22,3</b>	<b>20,1</b>

PAM : Petits Appareils en Mélange

GEM F : Gros Electro-Ménagers Froids

GEM HF : Gros Electro-Ménagers Hors Froids

## Petit zoom sur les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) :

Les DDS sur les déchèteries du territoire sont collectés par deux organismes sur le territoire :

Une prestation est gérée par la société CHIMIREC (en relation avec le SYPP) sur l'ensemble des déchèteries.

L'autre prestation est réalisée par l'éco-organisme ECODDS, les produits sont collectés gratuitement, en corrélation avec le marché du SYPP et ce prestataire intervient donc sur les sites d'Alba-la-Romaine et du Teil.

# La collecte

DDS	LE TEIL	ALBA
Combustibles très réactifs	0,089	0,041
Déchets liquides solides réactifs ou inconnus	3,494	1,036
Déchets phytosanitaires (insecticide, fongicide)	0,058	0,129
Déchets solides organiques (peintures, vernis)	3,499	1,514
DTQD peu réactif	0,132	0,364
Emballages souillés	5,167	2,948
Liquides à incinérer (Solvants antigel...)	0,022	0,015
Radiographies	0,039	0,015
Extincteurs	0,029	0
<b>TOTAL</b>	<b>12,529</b>	<b>6,062</b>

Eco-DDS	LE TEIL	ALBA
ACIDE	0,038	0,045
AEROSOL	0,102	0,104
BASES	0,016	0,013
FILTRE A HUILE	0,012	0,05
PATEUX	6,752	2,674
EMBALLAGE SOUILLES	0,161	0,152
PHYTOSANITAIRES	0,074	0,118
COMBURANTS	0,036	0,039
AUTRES LIQUIDES	0,07	0,051
<b>TOTAL</b>	<b>7,261</b>	<b>3,246</b>

# La collecte

## DÉCHÈTERIE DU TEIL :

Chimirec		Eco-DDS	
DDS ACIDES LIQUIDES SOLIDES CORROSIFS	0,032	PATEUX	4,571
DDS EMBALLAGES SOUILLES STANDARDS	0,413	EMBALLAGES SOUILLES	0,089
DDS AEROSOLS	0,056	AEROSOLS	0,111
DDS PATEUX SOLIDES ORGANIQUES	1,169	PHYTOSANITAIRES	0,048
DDS PHYTOSANITAIRES	0,025	COMBURANTS	0,037
DDS SOLVANTS LIQUIDES A INCINERER	0,077	AUTRES DDS LIQUIDES	0,059
DDS RADIOGRAPHIES	0,057	<b>TOTAL</b>	<b>4,915</b>
DDS LIQUIDES SOLIDES REACT PEU REACT INCONNUS	0,164		
DDS PRODUITS SOLIDES LIQUIDES REACTIFS OU INCONNUS	2,064		
DDS EXTINCTEURS	0,019		
<b>TOTAL</b>	<b>4,076</b>		

## DÉCHÈTERIE DE CRUAS :

CHIMIREC CRUAS	
DDS ACIDES LIQUIDES SOLIDES CORROSIFS	1,02
DDS EMBALLAGE SOUILLES STANDARDS	6,003
DDS AEROSOLS	0,176
DDS PATEUX SOLIDES ORGANIQUES	10,82
DDS PHYTOSANITAIRE	0,248
DDS BASIQUES LIQUIDES SOLIDES CORROSIFS	0
DDS SOLVANT LIQUIDE A INCINERER	0,079
DDS LIQUIDES SOLIDES REACT PEU REAC INCONNUS	0,173
PRODUIT SOLIDE LIQUIDES REACTIFS OU	
DDS INCONNUS	1,304
DDS COMBURANT TRES CORROSIF	0,149
<b>TOTAL</b>	<b>19,972</b>

# La collecte

## Petit zoom sur les Textiles :

La Communauté de communes a changé de prestataire pour la collecte des textiles.

En 2017, EcoTLC organisait la collecte des TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures). Dorénavant, il s'agit de l'Association Chantier d'Insertion Le Relais, en charge de cette thématique. Les TLC regroupent les vêtements, sous-vêtements, draps, housses, chaussures, maroquinerie (ceinture, sac à main), ...

Ci-dessous le tableau récapitulatif des quantités de textiles acheminées aux bornes du territoire. Les communes non citées ne disposaient pas en 2020 de bornes textiles.

En 2020 deux nouveaux points ont été créés et implantés sur le territoire

Points de collecte	Nombre de conteneurs	Total	Total n-1	Kg/Hab
ALBA LA ROMAINE - Valvignières	1	4196	3924	
<b>Sous-total ALBA-LA-ROMAINE</b>	<b>1</b>	<b>4196</b>	<b>3924</b>	<b>2,87</b>
AUBIGNAS - Point tri	1	3278	2351	
<b>Sous-total AUBIGNAS</b>	<b>1</b>	<b>3278</b>	<b>2351</b>	<b>7,96</b>
BAIX - Victor Hugo	1	1924	548	
<b>Sous-total BAIX</b>	<b>1</b>	<b>1924</b>	<b>548</b>	<b>1,81</b>
CRUAS - Bar PMU	1	2508	1236	
CRUAS - Cimetière	1	2835	1283	
CRUAS - Déchetterie	2	9269	3216	
<b>Sous-total CRUAS</b>	<b>4</b>	<b>14612</b>	<b>5735</b>	<b>5,34</b>
Adresses LE TEIL	0	126	0	
LE TEIL - 11 Novembre	1	3336	2949	
LE TEIL - Albert Camus	1	1918	1900	
LE TEIL - Chateau	1	2557	2011	
LE TEIL - Henri Dunant	1	3151	2178	
LE TEIL - Henri Mirabel	1	1012	818	
LE TEIL - SECOURS POPULAIRE	0	9323	8812	
<b>Sous-total LE TEIL</b>	<b>5</b>	<b>21424</b>	<b>18668</b>	<b>2,6</b>
MEYSSE - Place des écoles	1	3072	1161	
<b>Sous-total MEYSSE</b>	<b>1</b>	<b>3072</b>	<b>1161</b>	<b>2,19</b>

ROCHEMAURE - Cité	1	2008	1657	
<b>Sous-total ROCHEMAURE</b>	<b>1</b>	<b>2008</b>	<b>1657</b>	<b>0,95</b>
SAINT LAGER BRESSAC - Brune	1	2573	671	
<b>Sous-total SAINT-LAGER-BRESSAC</b>	<b>1</b>	<b>2573</b>	<b>671</b>	<b>2,97</b>
SAINT MARTIN SUR LAVEZON - Centre	1	2138	3275	
<b>Sous-total SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON</b>	<b>1</b>	<b>2138</b>	<b>3275</b>	<b>4,72</b>
SAINT THOME - Moulin de Mey	1	1928	1182	
<b>Sous-total SAINT-THOMÉ</b>	<b>1</b>	<b>1928</b>	<b>1182</b>	<b>4,88</b>
SAINT VINCENT DE BARRES - Cimetière	1	2301	737	
<b>Sous-total SAINT-VINCENT-DE-BARRES</b>	<b>1</b>	<b>2301</b>	<b>737</b>	<b>2,75</b>
VALVIGNIERES - Rochemerle Point Tri	1	2379	1314	
<b>Sous-total VALVIGNÈRES</b>	<b>1</b>	<b>2379</b>	<b>1314</b>	<b>5,23</b>
<b>TOTAL groupement équipé</b>	<b>19</b>	<b>61827</b>	<b>41223</b>	<b>3,02</b>

# La collecte

## **Zoom sur les Papiers des Administrations :**

Une collecte des papiers issus des administrations (écoles, mairies, maisons de retraite, gendarmerie, ...) est opérationnelle désormais sur l'ensemble du territoire.

En 2020, la collecte s'effectuait sur 51 sites, le passage a lieu sur simple demande au service.

## **Petit zoom sur les composteurs :**

Depuis 2018, le Syndicat des Portes de Provence (SYPP) propose aux habitants de la Communauté de communes un composteur individuel en bois qui permet d'éviter 30 à 40% du poids des ordures résiduelles. Il prend en charge une partie du coût de l'utilisateur. La commande est organisée comme ceci :

1. Le prestataire livre la commande de composteurs sur palette directement à Cruas.
2. L'utilisateur envoie au SYPP le bon de commande d'un composteur accompagné d'un chèque de 20€ (à l'ordre du Trésor public).
3. Le SYPP envoie le bon de retrait à l'utilisateur qui a commandé le composteur.
4. L'utilisateur prend rendez-vous en appelant la Communauté de communes et vient retirer son composteur en échange du bon de retrait.
5. La Communauté de Communes envoie au SYPP les bons de retrait afin que le Syndicat puisse suivre l'état du stock.
6. Le SYPP commande le réapprovisionnement des composteurs suite à l'écoulement du stock de la Communauté de communes.

**En 2020, la Communauté de communes a distribué 65 composteurs.**

# Indicateurs techniques sur le traitement

## LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le SYPP (créé en 2004) regroupe 7 EPCI en Ardèche, Drôme et Vaucluse pour 108 communes et une population de plus de 173 000 habitants. Ardèche Rhône Coiron gère en régie la collecte des ordures ménagères ainsi que leur acheminement vers les centres de traitement sur l'ensemble du territoire intercommunal (le centre à Portes-Lès-Valence [26800] pour la partie Nord du territoire, celui de la partie Sud se situe à Roussas [26230]).

Population	Tonnage	Service rendu par usager
22 230	5945	267,43 kg/hab

## LA COLLECTE SÉLECTIVE

Pour la collecte sélective, des centres de transfert différents existent en fonction du type de déchet.

Le contenu des bornes multi-matériaux (emballages, papiers, journaux, revues et magazines) est acheminé au centre de regroupement PLANCHER à Montélimar (26). Le flux est de 399 tonnes.

Tous les emballages et papiers sont ensuite emmenés au Centre de Tri de PAPREC à Nîmes (30). Les papiers des administrations sont acheminés vers des filières de papeterie.

Enfin, le verre de toute la Communauté de communes est acheminé au même endroit, au centre de tri IPAQ de Lavilledieu (07) avant d'être emmené à la verrerie O-I Manufacturing à Labégude (07).



# Les indicateurs financiers

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

€

Dépenses	Collecte et traitement	Déchetteries
Eau	188,19 €	1 944,67 €
Electricité	1 676,81 €	3 065,61 €
Gestion bas de quai syndicat	0,00 €	628 626,39 €
Syndicat	1 040 163,81 €	
Incivilités (amiante)	0,00 €	2 880,00 €
Carburant	97 860,78 €	
Réparation mécanique + entretien divers	101 145,48 €	
Autres fournitures	30 331,59 €	29 920,58 €
Achats Bacs Ordures ménagères	7 872,36 €	
Rebond	63 639,95 €	
Impressions	1 037,00 €	540,07 €
Location camion	34 414,00 €	
Formation	4 461,20 €	
Salaire	376 463,52 €	131 530,15 €
Subvention La cascade	6 000,00 €	
Subvention AZAL France Niger	2 500,00 €	
Ligue Contre le cancer	1 695,00 €	
Participation Déchetterie de Privas	0,00 €	55 990,05 €
	1 768 014,87 €	854 497,52€

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Remboursement divers	6419	2909,52	23 418,53 €
Redevance spéciale			13 642,00 €
Rachats matières et soutien CITEO		84275,05	210 897,33 €
<b>TOTAL</b>			<b>247 957,86 €</b>

ALBA LA ROMAINE  
AUBIGNAS  
BAIX  
CRUAS  
LE TEIL  
MEYSSE  
ROCHEMAURE  
ST BAUZILE  
ST LAGER BRESSAC  
ST MARTIN SUR LAVEZON  
ST PIERRE LA ROCHE  
ST THOMÉ  
ST SYMPHORIEN SOUS  
CHOMÉRAC  
ST VINCENT DE BARRÈS  
VALVIGNÈRES

